COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

MSI-eREG(2026)4

Comité d'experts sur les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes (MSI-eREG)

1re réunion, 26-27 mars 2026, Strasbourg (hybride)

RAPPORT DE RÉUNION

Ouverture et ordre du jour

1. Artemiza Chisca, cheffe de la Division Liberté d'expression et CDMSI et secrétaire du CDMSI, a ouvert la réunion et a souhaité la bienvenue aux membres et aux participants. Elle a rappelé ensuite que le MSI-eREG agit sous l'autorité du CDMSI, le principal organe intergouvernemental du Conseil de l'Europe chargé des questions relatives aux médias et à la société de l'information, qui rassemble des représentants des 46 États membres et guide l'élaboration de normes et de réponses politiques dans ce domaine. Dans ce contexte, elle a souligné que les comités d'experts tels que le MSI-eREG apportent une expertise technique et soutiennent le CDMSI dans la préparation de différents documents, notamment des notes d'orientation, à travers un processus inclusif et multipartite. Elle a en outre souligné l'importance des travaux du Comité pour répondre à l'évolution du rôle des régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes, notant que la transformation de l'écosystème médiatique, sous l'impulsion des plateformes, des systèmes algorithmiques et des flux d'informations transfrontaliers, nécessite une adaptation des cadres réglementaires, tout en garantissant la protection continue de la liberté d'expression et du pluralisme des médias.
2. Elena Brodeala, secrétaire du MSI-eREG, a informé les participants des modalités pratiques de la réunion, notamment l'enregistrement à des fins internes et l'interprétation, et a présenté l'ordre du jour.
3. Le MSI-eREG a adopté l'ordre du jour (annexe 1) sans amendement.
4. Les membres et les participants à la réunion ont procédé à un tour de table, se présentant et exposant leur expertise ainsi que leur motivation à contribuer aux travaux du Comité. La liste des participants à la réunion figure à l'annexe 2.
5. Le Secrétariat a ensuite présenté le mandat, les méthodes de travail et les procédures des comités d'experts du Conseil de l'Europe, conformément à *la Résolution CM/Res(2021)3-consolidée relative aux comités intergouvernementaux et aux organes subordonnés, à leur mandat et à leurs méthodes de travail*.

Discussion sur le calendrier du MSI-eREG (2026-2027) et les élections

6. Le Secrétariat a présenté le calendrier et le plan de travail proposés pour le Comité (annexe 3), en décrivant les différentes étapes du processus de rédaction et l'interaction prévue avec le CDMSI.
7. Le Comité a approuvé la feuille de route générale et, en principe, les dates suivantes pour les réunions en présentiel : **14-15 septembre 2026**, **11-12 février 2027** et **9-10 septembre 2027**, étant entendu que celles-ci pourraient être reconfirmées si nécessaire.
8. Le Comité a ensuite procédé aux élections. Avec un candidat proposé pour chaque fonction, le MSI-eREG a élu :
    - Stephanie COMEY (Irlande) à la présidence, pour un mandat d'un an ;
    - Rowena BURKE (Royaume-Uni) en tant que vice-présidente, pour un mandat d'un an ;
    - Maida ĆULAHOVIĆ (Bosnie-Herzégovine) et Tanja KERŠEVAN (Slovénie) en tant que co-rapporteures chargées de la rédaction ;
    - Michèle LEDGER (Belgique) en tant que rapporteure pour l'enfance et la jeunesse ;
    - Krisztina ROZGONYI (Autriche) en tant que rapporteure sur l'égalité des sexes.

Étude de fond et présentations externes

9. Plusieurs présentations ont suivi, offrant un aperçu des travaux internationaux et régionaux pertinents, y compris au sein du Conseil de l'Europe, et mettant en avant les initiatives en rapport avec les travaux du MSI-eREG.
10. Tout d'abord, le Comité a entendu une présentation, par Kristina Irion et Ronan Fahy (Institute for Information Law (IViR), Université d'Amsterdam), de l'étude préparée pour éclairer l'élaboration de la note d'orientation. L'étude examine le rôle et l'indépendance des régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes, identifie les principaux défis tels que les questions transfrontalières et l'impact des plateformes, et présente les approches possibles pour soutenir les travaux du Comité.
11. Le Comité a salué cette étude comme une base analytique complète pour ses travaux et a souligné l'importance de s'appuyer sur les normes existantes du Conseil de l'Europe.
12. Le Comité a ensuite entendu une série de présentations sur les instruments et activités pertinents de l'OSCE, de l'Union européenne et de l'UNESCO, qui présentent un intérêt direct pour ses travaux.
13. Julia Haas, conseillère auprès du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, a présenté le *Manuel de l'OSCE sur la sauvegarde de la liberté des médias à l'ère des grandes plateformes technologiques et de l'intelligence artificielle*, en mettant en lumière l'impact de l'influence croissante des plateformes et des systèmes d'IA sur le journalisme, la viabilité des médias et l'écosystème informationnel au sens large, ainsi que les recommandations politiques correspondantes et les travaux en cours visant à soutenir leur mise en œuvre.

14. Mathilde Desanges, chargée de mission au Secrétariat du *Conseil européen des services de médias*, a présenté le programme de travail du Conseil pour 2026, qui met l'accent sur le renforcement de la coopération entre les régulateurs nationaux, le soutien à la mise en œuvre du Règlement européen sur la liberté des médias et l'amélioration de la coordination en matière de réglementation des plateformes et de questions transfrontalières.

15. Ana Cristina Ruelas, spécialiste principale de programme à l'UNESCO, a présenté *les Principes de l'UNESCO pour la gouvernance des plateformes numériques*, ainsi que les dernières informations concernant la *Conférence internationale sur la gouvernance des plateformes numériques de 2026* et son appel à l'action. La présentation a insisté sur la nécessité d'une approche de la gouvernance des plateformes fondée sur les droits de l'homme et a mis en avant les efforts actuellement déployés par l'UNESCO pour promouvoir la coopération mondiale entre les régulateurs.

16. Enfin, Ethan Shattock, de l'université Queen's de Belfast, coauteur du rapport de l'UNESCO intitulé « *Bonnes pratiques en matière de gouvernance des plateformes numériques par les régulateurs européens des médias* », a présenté ledit rapport, puis a apporté des éléments concrets aux discussions du Comité sur la manière dont les régulateurs peuvent relever les défis liés aux plateformes et renforcer leur coopération.

17. Le Comité a souligné l'importance d'assurer la cohérence et la complémentarité entre la future note d'orientation et ces initiatives, en vue de promouvoir des approches cohérentes en matière de régulation des médias et de gouvernance des plateformes et d'éviter la fragmentation des normes internationales.

Discussion sur le Nouveau pacte démocratique pour l'Europe

18. Le Comité a entendu une présentation de Roberto Olla, chef du Département des institutions et des libertés démocratiques, qui a présenté le Nouveau pacte démocratique pour l'Europe du Conseil de l'Europe. Ce pacte vise, entre autres, à renforcer la sécurité démocratique en améliorant la résilience des institutions et des processus démocratiques face à des défis tels que la désinformation, la concentration de l'influence sur l'information en ligne et l'impact des technologies numériques sur le débat public.

19. Il a été souligné que les travaux du Comité sur le rôle des régulateurs des médias dans un environnement fondé sur les plateformes sont directement liés aux objectifs du Nouveau pacte démocratique pour l'Europe, notamment en soutenant le développement d'un écosystème d'information fiable et pluraliste et en traitant de l'impact des plateformes et des systèmes algorithmiques sur le discours public. Le Comité a pris note de la pertinence de ce cadre pour ses travaux.

Discussion sur la future note d'orientation concernant les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes

20. Le Comité a tenu une discussion approfondie sur la portée, l'objectif et la structure de la future note d'orientation.

21. Les membres ont convenu que la note d'orientation devait s'appuyer sur les normes existantes du Conseil de l'Europe et refléter les changements structurels induits par la

« plateformisation », notamment la convergence croissante entre les médias traditionnels et les plateformes en ligne.

22. Le Comité a souligné la nécessité d'identifier clairement le public cible de la note d'orientation, à savoir principalement les États membres et les autorités de régulation concernées, tout en s'adressant également à d'autres parties prenantes concernées, notamment les plateformes, la société civile et les instituts de recherche.

23. Les membres ont examiné les principaux défis réglementaires qui se posent dans un environnement fondé sur les plateformes, notamment les questions de compétence et les enjeux transfrontaliers, l'application des principes du pays d'origine et du pays de destination, ainsi que les implications de la gouvernance des plateformes et de la curation algorithmique pour le pluralisme des médias et le discours démocratique.

24. Le Comité s'est mis d'accord sur les principaux éléments devant guider la rédaction de la note d'orientation. Il a été convenu que le texte devrait débuter par un préambule exposant le contexte et la justification de l'instrument, comprenant une référence au Nouveau pacte démocratique pour l'Europe, une description claire du problème et une réflexion sur la notion évolutive de la régulation des médias et des régulateurs des médias. Le préambule – ou une introduction – pourrait également identifier les acteurs clés et les gardiens de l'écosystème de l'information et énoncer les principes et objectifs généraux guidant le rôle et le fonctionnement des régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes, y compris les considérations liées à la coopération transfrontalière.

25. Il a été convenu que le dispositif devrait contenir des recommandations concrètes et applicables adressées aux États membres, aux autorités de régulation concernées et aux autres acteurs, y compris les entités réglementées, les plateformes, la société civile et les instituts de recherche.

26. Le Comité a également convenu que la note d'orientation devrait clarifier les concepts clés, notamment en définissant de nouvelles notions le cas échéant.

27. Lors de la rédaction du texte, le Comité a souligné l'importance de prendre en compte la diversité des modèles réglementaires, de se concentrer sur les questions découlant directement de l'environnement des plateformes et de rester dans le cadre du mandat du Comité. Il a également insisté sur la nécessité d'intégrer les droits de l'enfant, l'égalité entre les sexes et les droits des personnes en situation de vulnérabilité.

Discussion sur la consultation des parties prenantes

28. Le Comité a pris note de la récente décision du CDMSI d'organiser des consultations publiques dans le cadre du processus de rédaction des notes d'orientation.

29. Les membres ont également convenu de l'importance d'organiser des auditions avec les parties prenantes concernées, telles que les plateformes, les régulateurs, les organisations internationales, la société civile, les organisations de journalistes, le monde universitaire, ainsi que les autorités de la concurrence et de protection des données.

Conclusions et prochaines étapes

36. Le Comité s’est mis d’accord sur l’approche générale à adopter pour l’élaboration de la note d’orientation et sur sa structure préliminaire.
37. Les rapporteurs chargés de la rédaction conjointe ont été chargés de préparer un plan détaillé de la note d’orientation, en tenant compte des discussions qui ont eu lieu lors de la réunion.
38. Le Comité a convenu de poursuivre ses travaux conformément à la feuille de route convenue (annexe 3), notamment par le biais de consultations écrites sur le projet de plan et par le biais d’une réunion en ligne intermédiaire visant à examiner et prendre en compte les commentaires avant sa soumission au CDMSI.
39. Ce projet sera soumis à la réunion plénière du CDMSI, qui se tiendra du 17 au 19 juin 2026, pour examen et approbation préliminaire.

Date et lieu de la prochaine réunion

40. Le Comité a convenu, en principe, de tenir sa prochaine réunion les **14 et 15 septembre 2026**.

Questions diverses

41. Aucune autre question n’a été soulevée.

Le compte rendu de la réunion a été adopté par les membres du MSI-eREG par procédure écrite.

Annexe 1

Agenda – 1st Meeting

26-27 March 2026

Strasbourg, Agora Building of the Council of Europe, Room G02

Ordre du jour – 1re réunion

26-27 *mars* 2026

Strasbourg, Bâtiment Agora du Conseil de l'Europe, Salle G02

Day 1, 26 March / *Jour 1, 26 mars*
09:00-12:45 / 14:15-17:30 CET

09:00-09:30 CET – Welcome coffee / Café de bienvenue

09:30-10:45 CET

1. **Welcoming and opening of the meeting** / *Accueil et ouverture de la réunion*

***Artemiza CHISCA**, Head of the Freedom of Expression and CDMSI Division and Secretary to CDMSI / Cheffe de la Division Liberté d'expression et CDMSI et Secrétaire du CDMSI*

2. **Adoption of the agenda** / *Adoption de l'ordre du jour*

3. **Tour de table** / *Tour de table*

- Brief introduction by the Committee Members and participants / *Brève présentation des membres du Comité et des participants*

4. **Information by the Secretariat** / *Informations fournies par le Secrétariat*

- Information and discussion on the terms of reference and working methods of Council of Europe Committee of Experts / *Information et discussion sur le mandat et les méthodes de travail des comités d'experts du Conseil de l'Europe*

***Artemiza CHISCA**, Head of the Freedom of Expression and CDMSI Division and Secretary to CDMSI / Cheffe de la Division Liberté d'expression et CDMSI et Secrétaire du CDMSI*

***Elena BRODEALA**, Legal Advisor and Secretary to the MSI-eREG / Conseillère juridique et secrétaire du MSI-eREG*

10:45-11:15 CET – Coffee Break / Pause-café

11:15-12:45 CET

5. **Discussion of the timeline for the MSI-eREG (2026-2027)** / *Échange sur le calendrier du MSI-eREG (2026-2027)*

6. **Elections** / *Elections*

- Election of Chairperson and Vice-Chair / *Élection du/de la Président(e) et du/de la Vice-Président(e)*
- Election of drafting rapporteurs / *Élection des rapporteurs chargés de la rédaction*

- Election of Gender Equality as well as Children & Youth Rapporteurs / *Élection des rapporteurs pour l'égalité de genre ainsi que des rapporteurs pour les enfants et les jeunes*

7. Background Study Presentation / *Présentation de l'étude de référence*

- Presentation and discussion of the Background Study to Inform the Development of a Guidance Note on Media Regulators in a Platform-Based Environment / *Présentation et discussion de l'étude de référence pour l'élaboration d'une note d'orientation sur les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes*

***Dr Kristina IRION**, Associate Professor, Institute for Information Law (IViR), University of Amsterdam / Professeure associée, Institut du droit de l'information (IViR), Université d'Amsterdam*

***Dr Ronan Ó FATHAIGH**, Assistant Professor, Institute for Information Law (IViR), University of Amsterdam / Professeur adjoint, Institut du droit de l'information (IViR), Université d'Amsterdam*

12:45-14:15 CET – Lunch Break / Pause déjeuner

14:15-15:45 CET

8. Presentation of OSCE's policy manual on Safeguarding Media Freedom in the Age of Big Tech Platforms and AI / *Présentation du manuel de politique de l'OSCE sur la protection de la liberté des médias à l'ère des grandes plateformes technologiques et de l'IA*

***Julia HAAS**, Adviser to the OSCE Representative on Freedom of the Media / Conseillère auprès du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias*

9. Presentation on the European Board for Media Services and its work programme for 2026 / *Présentation du Conseil européen des services de médias et de son programme de travail pour 2026*

***Mathilde DESANGES**, Policy Officer, Secretariat to the European Board for Media Services, EU / Chargée de mission, Secrétariat du Conseil européen des services de médias, UE*

10. Presentation of UNESCO's Guidelines for the Governance of Digital Platforms and updates on the International Conference on Digital Platform Governance 2026 and the resulting call for action / *Présentation des Principes pour la gouvernance des plateformes numériques et actualités sur la Conférence internationale 2026 sur la gouvernance des plateformes numériques ainsi que sur l'appel à l'action qui en découle*

***Ana Cristina RUELAS**, Senior Programme Specialist, UNESCO / Spécialiste principale de programme, UNESCO*

15:45-16:00 CET – Coffee Break / Pause-café

16:00-17:30 CET

11. **Discussion on the future Guidance Note on Media Regulators in a Platform-based Environment** / *Discussion sur la future note d'orientation concernant les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes*

- Discussion of the scope, aim and structure of the Guidance Note on media regulators in a platform-based environment and the possible Explanatory memorandum / *Discussion sur le champ, l'objectif et la structure de la note d'orientation concernant les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes, ainsi que sur le possible exposé des motifs*
- Potential co-operation with relevant actors / *Coopération potentielle avec les acteurs concernés*

17:30 CET – End of Session / Fin de la session

Day 2, 27 March / *Jour 2, 27 mars, 09:00-12:30 / 14:00-16:00 CET*

09:00-10:30 CET

12. **Welcome to Day 2 and overview of Council of Europe's New Democratic Pact for Europe** / *Accueil de la deuxième journée et présentation du Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe du Conseil de l'Europe*

***Roberto OLLA**, Head of the Democratic Institutions and Freedoms Department, Council of Europe / Chef du Département des institutions démocratiques et des libertés, Conseil de l'Europe*

13. **Presentation of UNESCO's Good Practices in Digital Platform Governance by European Media Regulators** / *Présentation du rapport de l'UNESCO sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance des plateformes numériques par les régulateurs européens des médias*

***Dr Ethan SHATTOCK**, Lecturer in Law, Queen's University Belfast / Maître de conférences en droit, Queen's University Belfast.*

14. **Discussion on the future Guidance Note on Media Regulators in a Platform-based Environment (continued)** / *Discussion sur la prochaine note d'orientation concernant les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes (suite)*

10:30-11:00 CET – Coffee Break / Pause-café

11:00-12:30 CET

15. **Discussion on the future Guidance Note on Media Regulators in a Platform-based Environment (continued)** / *Discussion sur la prochaine note d'orientation concernant les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes (suite)*

***12:30-14:00 CET – Lunch Break* / Pause déjeuner**

14:00-16:00 CET

16.	**Discussion on the future Guidance Note on Media Regulators in a Platform-based Environment (continued)** / *Discussion sur la prochaine note d'orientation concernant les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes (suite)*
17.	**Date and place of next meeting** / *Date et lieu de la prochaine réunion*
18.	**Any other business** / *Autres questions*

Annexe 2

List of participants / *Liste de participant.e.s*

COMMITTEE MEMBERS / *MEMBRES DU COMITÉ*

Audun AAGRE Senior Adviser, Norwegian Media Authority (Medietilsynet) / C*onseiller principal, Autorité norvégienne des médias (Medietilsynet)*
Rowena BURKE Head of International Content Policy, Ofcom / R*esponsable de la politique internationale en matière de contenu, Ofcom*
Mark D. COLE Professor for Media and Telecommunication Law at the University of Luxembourg / *Professeur en droit des médias et des télécommunications à l'Université du Luxembourg*
Stephanie COMEY Director of Media Literacy and User Education – Coimisiún na Meán, Ireland / *Directrice de l'éducation aux médias et de la formation des utilisateurs – Coimisiún na Meán, Irlande*
Michal HRADICKY Policy Analyst, Council for Media Services, Bratislava, Slovakia / *Analyste, affaires européennes, Conseil des services médiatiques, Bratislava, Slovaquie*
Aikaterini MANTZOU Economist, competition and media policy expert, Secretariat General for Communication and Media (SG), Government Presidency of Greece / *Économiste, experte en politique de la concurrence et des médias, Secrétariat général pour la communication et les médias (SG), Présidence du gouvernement de la Grèce*
Salih KARABULUT Expert, Department of International Relations, Radio and Television Supreme Council of Tűrkiye / *Expert, Service des relations internationales, Conseil suprême de la radio et de la télévision de Tűrkiye*
Maida CULAHOVIC Policy Coordinator, UG Zašto ne / *Coordonnatrice des politiques UG Zašto ne*
Tanja KERSEVAN Research Fellow and Assistant Professor, University of Ljubljana / *Chercheuse et professeur adjoint, Université de Ljubljana*
Michèle LEDGER Researcher, Research Centre in Information, Law and Society (CRIDS); Lecturer, University of Namur; Head of Practice, Cullen International; Research Fellow, CERRE / *Chercheuse, Centre de recherche en information, droit et société (CRIDS), chargée de cours, Université de Namur ; Head of Practice, Cullen International, chargée de recherches, CERRE*
Rasmus Kleis NIELSEN Professor, Department of Communication, University of Copenhagen, Senior Research Associate, Reuters Institute for the Study of Journalism, University of Oxford / *Professeur, Département de communication, Université de Copenhague ; chercheur associé principal, Reuters Institute pour l'étude du journalisme, Université d'Oxford*

Krisztina ROZGONYI Senior Scientist, AIT Austrian Institute of Technology GmbH / *Chercheuse principale, AIT Austrian Institute of Technology GmbH*
Maria Luisa STASI Head of Law and Policy for Digital Markets, ARTICLE 19 / *Responsable des questions juridiques et politiques relatives aux marchés numériques, ARTICLE 19*

COUNCIL OF EUROPE OBSERVER STATES / *ÉTATS OBSERVATEURS DU CONSEIL DE L'EUROPE*

MOROCCO / *MAROC*	**El Mahdi AROUSSI IDRISSI** Director of the Legal Studies Department, focal point, High Authority for Audio-visual Communication (HACA) / *Directeur du Département des études juridiques, point focal, Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)* **Othmane ALAMI LAKTIB** Senior Manager, Legal Studies Department, HACA / *Cadre supérieur, Département des études juridiques, HACA*

OTHER PARTICIPANTS / *AUTRES PARTICIPANT.E.S*

EUROPEAN BROADCASTING UNION / *UNION EUROPEENNE DE RADIODIFFUSION*	**Sophia WISTEHUBE** Senior Legal Counsel / *Conseillère juridique principale*
EUROPEAN MEDIA BOARD SECRETARIAT / *SECRETARIAT DU CONSEIL EUROPEEN DES SERVICES DE MEDIAS*	**Mathilde DESANGES** Policy Officer / *Chargée des politiques*
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD) / *ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES*	**Lisa ROBINSON** Online Safety Policy Analyst, Science, Technology and Innovation Directorate / *Analyste en matière de politique de sécurité en ligne, Direction de la science, de la technologie et de l'innovation*

ORGANIZATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE) / *ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE*	**Julia HAAS** Adviser to the OSCE Representative on Freedom of the Media / *Conseillère auprès du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias* **Deniz WAGNER** Adviser to the OSCE Representative on Freedom of the Media / *Conseillère auprès du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias*
UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION (UNESCO) / *ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE*	**Ana Cristina RUELAS** *Senior Programme Specialist / Spécialiste principale de programme*
UNIVERSITY OF AMSTERDAM / UNIVERSITÉ D'AMSTERDAM	**Kristina IRION** Associate Professor / *Professeur associé, Institute for Information Law (IViR)* **Ronan FAHY** Assistant Professor / *Professeur adjoint*, Institute for Information Law (IViR)
QUEEN'S UNIVERSITY, BELFAST	**Ethan SHATTOCK** Lecturer in law / *Maître de conférences en droit*

COUNCIL OF EUROPE DEPARTMENTS AND BODIES / *DÉPARTEMENTS ET ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE*

DEMOCRATIC INSTITUTIONS AND FREEDOMS DEPARTMENT / *SERVICE DES INSTITUTIONS ET DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES*	**Roberto OLLA** Head of Department / *Chef du service* **Artemiza-Tatiana CHISCA** Head of Freedom of Expression and CDMSI Division / *Cheffe de la Division Liberté d'expression et CDMSI* **Giulia LUCCHESE** Legal Adviser / *Conseillère juridique* **Cesare PITEA** Secretary to the Committee of Experts on Safeguarding Media Pluralism in the Online Environment (MSI-ePLU) / *Secrétaire du Comité d'experts sur la sauvegarde du pluralisme des médias dans l'environnement en ligne (MSI-ePLU)*

EUROPEAN AUDIOVISUAL OBSERVATORY / *OBSERVATOIRE EUROPÉEN DE L'AUDIOVISUEL*	**Sophie VALAIS** Deputy Head, Department for Legal Information / *Responsable adjointe du Département Informations juridiques* **Amélie LACOURT** Legal Analyst / *Analyste juridique*
EUROPEAN PLATFORM OF REGULATORY AUTHORITIES (EPRA) / *PLATEFORME EUROPÉENNE DES AUTORITÉS DE RÉGULATION*	**Emmanuelle MACHET** Head of EPRA Secretariat / *Cheffe du secrétariat d'EPRA* **Claire MARCHAL** Project Officer / *Chargée de projet*

MSI-eREG SECRETARIAT / *SECRETARIAT DU MSI-eREG*

DEMOCRATIC INSTITUTIONS AND FREEDOMS DEPARTMENT/ *SERVICE DES INSTITUTIONS ET DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES*	**Elena BRODEALA** Secretary to the Committee of Experts on Media Regulators in a Platform-Based Environment (MSI-eREG) / *Secrétaire du Comité d'experts sur les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes (MSI-eREG)* **Irina TOMOVA** Assistant / *Assistante*

INTERPRETERS / *INTERPRÈTES*
Remy JAIN
Christine GILL
Celia MONCOQ
Luke TILDEN

Annexe 3

Chronologie

COMITÉ D'EXPERTS SUR

LES AUTORITÉS DE RÉGULATION DES MÉDIAS DANS UN ENVIRONNEMENT BASÉ SUR LES PLATEFORMES

(MSI-eREG)

Point 5

Discussion sur le calendrier du MSI-eREG (2026-2027)

26-27 mars 2026 **1re réunion du MSI-eREG**	**Résultats attendus :** • Identification de l'objectif et de la valeur ajoutée de la note d'orientation • Portée définie • Termes clés identifiés • Structure provisoire approuvée • Éléments de rédaction discutés
24 avril 2026 **30e réunion du Bureau du CDMSI**	• Le Secrétariat du Conseil de l'Europe rendra compte de la 1re réunion MSI-eREG
1er mai 2026	• Première version du plan détaillé transmise aux membres du MSI-eREG pour commentaires
7 mai 2026 (14 h 30 CET) **Réunion en ligne du MSI-eREG (1 h 30 à 2 heures)**	• Discussion des commentaires sur le plan détaillé
21 mai 2026	• Diffusion de la version finale du plan détaillé aux membres du MSI-eREG
27 mai 2026	• Soumission du plan détaillé au CDMSI pour discussion et approbation préliminaire lors de la 29e réunion plénière
17-19 juin 2026 **29e réunion plénière du CDMSI**	• **Présentation, discussion et approbation du plan détaillé**
Trois semaines avant la 2e réunion du MSI-eREG	• Diffusion du premier projet de note d'orientation aux membres du MSI-eREG
14-15 septembre 2026	**Résultats attendus :**

2e réunion du MSI-eREG	• Discussion et adoption de la première version de la note d'orientation • Décision prise quant à l'opportunité de rédiger un exposé des motifs • Facultatif : audition des parties prenantes
À confirmer	• Partage de la première version révisée avec les membres du MSI-eREG pour recueillir leurs commentaires • Réunion en ligne éventuelle (1 à 2 heures) pour finaliser le projet
Octobre 2026 (à confirmer) **31e réunion du Bureau du CDMSI**	• Le Secrétariat rendra compte de la 2e réunion du MSI-eREG
Trois semaines avant la réunion plénière du CDMSI	• Première version de la note d'orientation soumise aux membres du CDMSI pour commentaires
À confirmer	• Les rapporteurs chargés de la rédaction conjointe préparent l'exposé des motifs (le cas échéant)
Décembre 2026 (à confirmer) **30e Réunion plénière du CDMSI**	• **Présentation et discussion du premier projet de note d'orientation** • **Le CDMSI prendra note et invitera le MSI-eREG à réviser et à consolider le projet lors de sa 3e réunion, en vue de lancer une consultation publique**
Trois semaines avant la 3e réunion du MSI-eREG	• Diffusion du deuxième projet consolidé de note d'orientation (y compris l'exposé des motifs, le cas échéant) aux membres du MSI-eREG
11-12 février 2027 **3e réunion du MSI-eREG**	**Résultat attendu :** • Discussion et adoption du deuxième projet de note d'orientation (y compris l'exposé des motifs, le cas échéant)
Fin février 2027 À confirmer	• Deuxième projet révisé de note d'orientation, intégrant les conclusions de la 3e réunion du groupe MSI-eREG, approuvé par procédure écrite
Mars-avril 2027	• Consultation publique (4 à 6 semaines) • Facultatif : atelier de consultation des parties prenantes
Avril 2027 (à confirmer) **32e réunion du Bureau du CDMSI**	• Le Secrétariat rendra compte de la 3e réunion MSI-eREG et de la consultation publique

Mi-mai 2027 (à confirmer) **Réunion informelle en ligne du MSI-eREG**	**Résultat attendu :** • Troisième projet de note d'orientation, intégrant les contributions issues de la consultation publique, diffusé avant la réunion et examiné
Trois semaines avant la session plénière du CDMSI	• Troisième version de la note d'orientation, intégrant les contributions issues de la consultation publique et les résultats de la réunion informelle, soumise au CDMSI
Juillet 2027 (à confirmer) **31e Réunion plénière du CDMSI**	• **Présentation de la troisième version de la note d'orientation, y compris l'exposé des motifs (le cas échéant), et des résultats de la consultation publique, pour discussion et commentaires**
Trois semaines avant la 4e réunion du MSI-eREG	• Diffusion du projet révisé de note d'orientation aux membres du MSI-eREG
9-10 septembre 2027 **4e réunion du MSI-eREG**	• Finalisation et accord sur le projet final de note d'orientation (y compris l'exposé des motifs, le cas échéant)
Mi-octobre	• Projet final prêt pour la révision, la traduction et les vérifications
Octobre 2027 (à confirmer) **33e réunion du Bureau du CDMSI**	• Le Secrétariat du Conseil de l'Europe rendra compte de la 4e réunion MSI-eREG • Discussion sur le projet de note d'orientation • Accord du Bureau pour inscrire le point relatif au projet de note d'orientation à l'ordre du jour de la réunion plénière du CDMSI en vue de son adoption
Trois semaines avant la réunion plénière du CDMSI	• Soumission du projet final de note d'orientation et de l'exposé des motifs (le cas échéant) au CDMSI
Décembre 2027 (à confirmer) **32e réunion plénière du CDMSI**	• **Rapport sur la 4e réunion du MSI-eREG et état d'avancement général des travaux** • **Discussion et finalisation du projet de note d'orientation** • **Adoption de la note d'orientation et de l'exposé des motifs (le cas échéant)**